LE PROBLÈME WALLON DU POINT DE VUE SCIENTIFIQUE

1

Pour une politique scientifique appropriée

par Jean LECLERCQ Chaire de Zoologie de l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux

On peut considérer le problème wallon en partant de deux points de vue scientifiques très différents. Le premier implique l'étude des aspects scientifiques du problème wallon, c'est-à-dire l'analyse des conditions dans lesquelles les sciences se font et rayonnent en Wallonie, ainsi que la recherche de solutions aux revendications éventuelles des chercheurs wallons. Le second conduirait à examiner d'un point de vue scientifique objectif et désintéressé, la signification biologique des mouvements régionalistes en général et du mouvement wallon en particulier.

Je me propose d'apporter une contribution à ces deux points de vue, toutefois ici, il ne sera question que du premier.

La matière est immense et je n'ambitionne pas de la traiter en détails. Chacun voit les choses en fonction de son expérience et de sa spécialité, aussi les synthèses vraiment valables ne s'obtiennent-elles qu'au prix de l'organisation de colloques et de congrès. Encore faut-il que ceux-ci soient bien préparés et documentés par l'élaboration sereine de contributions diverses et représentatives.

LE PROBLÈME WALLON DU POINT DE VUE SCIENTIFIQUE

Les griefs culturels des Wallons sont nombreux et ont fait l'objet de nombreux rapports autorisés. Malheureusement la diffusion de ces rapports s'est faite contre un gradient d'indifférence de la part des autorités responsables et de la population wallonne elle-même.

Dans toutes les matières culturelles, les gouvernements et les ministères ont pris l'habitude de laisser évoluer les carences et de commencer à discuter de mesures prophylactiques quand on arrive au stade où c'est un traitement chirurgical qui devient nécessaire.

Au lendemain de la guerre 1914-1918, le problème de l'avenir scientifique de la Belgique se posait avec acuité. Il était évident que nos institutions ne parviendraient pas à reprendre leur place de centres de création d'idées et d'inventions, que nos laboratoires dépourvus d'hommes, d'appareils et de livres ne pourraient plus supporter la comparaison avec les laboratoires américains, britanniques, suisses, scandinaves, et qu'en fin de compte, nous en arriverions à défendre une réputation remarquablement acquise en nous spécialisant dans l'exploitation des idées et des techniques développées à l'étranger. Il fallut attendre le discours du Roi Albert, le 1^{er} octobre 1927, à Seraing, pour secouer l'opinion et les responsables, après quoi une première initiative efficace, généreuse, mais encore bien insuffisante fut prise en faveur des chercheurs ¹.

Les laboratoires étrangers ont continué à augmenter leur rythme de progression, les nôtres se sont défendus comme ils pouvaient. On a fini par s'habituer à envoyer les jeunes chercheurs les plus méritants à l'étranger, non pour parfaire leur formation mais bien pour aller en acquérir une, nos licences et nos doctorats ne pouvant plus garantir les qualifications nécessaires qui préparent à la recherche. On a limité le champ des activités à des sujets souvent traditionnels parce qu'il était matériellement impossible d'envisager le renouvellement de ses intérêts. On n'a pas constitué de véritables équipes de

chercheurs, parce que le système de notre enseignement supérieur favorise la désintégration des équipes dès que celles-ci comportent deux ou trois personnes de plus de trente ans.

La dernière guerre a encore davantage déforcé nos instituts et nos chercheurs. Néanmoins des initiatives ont pris corps, pour colmater tantôt une brèche, tantôt une autre. Hélas, tout vient toujours trop tard : évitant le pire et introduisant l'illusion que ça va aller. Depuis quelques années, on parle en long et en large de la nécessité d'une « politique scientifique de la nation » et des propositions concrètes sont formulées et peu à peu mises en application. La simple observation de tout ce qui se manifeste dans cette optique fait croire qu'on aura mis en place en 1970 les dispositifs qui auraient été des remèdes peut-être satisfaisants en 1950.

Comme dit un vieux dicton wallon : sur le temps que l'avoine croît, le cheval crève!

Les chercheurs wallons sont donc déjà les victimes d'une situation générale belge, laquelle est aussi le cas particulier d'un problème posé à l'échelle de l'Europe continentale de l'Ouest où le mouvement scientifique est en phase de croissance ralentie par rapport à celui des pays scandinaves, de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, de l'U. R. S. S. ².



S'il n'est pas étonnant que le régime ignore les griefs culturels wallons puisqu'il a déjà toutes les peines du monde à prévenir des déficiences culturelles plus générales, il est surprenant que la population wallonne elle-même et plus généralement les Belges d'expression française sachent encore si peu en quoi consiste le problème culturel wallon et ne discernent pas qu'il s'agit d'une question fondamentale d'existence et de prospérité.

Pour beaucoup de nos compatriotes, les soucis culturels des Wallons se ramèneraient à la défense de la littérature patoisante, à la promotion de quelques initiatives folkloriques, à une position arrêtée sur le bilinguisme des administrations et de l'enseignement, et à une susceptibilité romantique portant à magnifier les messages venant de France. Tout cela est

¹ Création du Fonds national de la Recherche scientifique dès mars 1928. Ce fut peut-être la réalisation la plus judicieuse et la plus utile à l'actif des pouvoirs publics du pays depuis 1830. Je la tiens cependant pour très insuffisante parce que :

a) Elle a mis trop longtemps à avoir les ressources suffisantes pour prendre en charge deux jeunes chercheurs sur 100.000 habitants;

b) Elle n'a ni les moyens ni le pouvoir de résoudre des carences en matière de locaux, d'équipement bibliographique et de personnel auxiliaire.

² J'ai exposé ailleurs mes vues sur ce problème européen pour ce qui concerne la zoologie : Perspectives de la Zoologie européenne. Histoire, problèmes contemporains, Gembloux, Duculot, 1959.

certes sérieux et important, bien moins pourtant que l'avenir culturel tout court des populations wallonnes et presque secondaire devant la constatation que la Wallonie est condamnée par un système qui empêche l'essor des institutions artistiques et scientifiques et anémie une population de trois millions d'hommes en obligeant trop de chercheurs à s'éloigner et d'innombrables talents à rester inutiles. La dégradation de l'économie industrielle wallonne est accompagnée du blocus de l'expansion des institutions scientifiques wallonnes; celui-ci suffirait à limiter considérablement une relève économique réelle. Elle disposerait de main-d'œuvre, on pourrait obtenir qu'elle dispose de capitaux. Disposerait-elle de cerveaux?

Serions-nous pessimistes?

Sur quatre universités belges, trois se trouvent au nord de la frontière linguistique et bien en dehors du complexe industriel Sambre et Meuse. L'Université de Liège a une position géographique excentrique qui l'empêche d'étendre facilement son rayonnement à tous les arrondissements wallons, d'autant plus que tout le réseau ferroviaire et le réseau routier du royaume sont organisés suivant un mode centripète qui permet à la plupart des Wallons de se rendre plus vite à Bruxelles, à Louvain, et même à Gand et à Anvers, qu'à Liège. De Liège, on se rend souvent plus vite et plus facilement à Bruxelles qu'à Namur, à Gembloux, à Charleroi, et c'est un problème sérieux de se rendre à Mons et à Tournai.

Sur trois instituts agronomiques, deux se trouvent au nord de la frontière linguistique (Gand, Louvain). C'est aussi dans l'agglomération bruxelloise ou en pays flamand que se trouvent l'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Etat, l'Ecole royale militaire, l'Institut de Médecine tropicale, le seul grand Jardin zoologique du pays, le Service géologique de Belgique, l'Institut royal des Sciences naturelles, l'Institut royal météorologique, le Jardin botanique de l'Etat, le Musée royal du Congo, le Palais des Académies, les locaux du Ministère de l'Instruction publique, du Fonds national de la Recherche scientifique, de la Fondation universitaire, de l'I. R. S. I. A., de l'I. N. E. A. C., de l'I. R. S. A. C., de la plupart des sociétés scientifiques, etc. Il n'est pas consolant d'observer que la Wallonie a toutefois une Faculté polytechnique à Mons et une Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur.

* * *

A ce genre de comparaison, on fait souvent deux sortes d'objections :

- a) La Belgique est un petit pays, les déplacements y sont relativement courts et faciles, la concentration des moyens de la recherche scientifique permet des économies et plus d'efficacité, Bruxelles est la capitale et il est normal qu'une capitale possède le privilège d'héberger le plus grand nombre des institutions, d'autant plus que Bruxelles occupe une position géographique à peu près centrale, etc. En fin de compte, n'était la regrettable tendance particulariste de tant de Belges, il eût mieux valu n'avoir qu'une seule grande université belge, comportant toutes les sections possibles et accueillant indistinctement tous les chercheurs.
- b) Les Flamands peuvent se plaindre aussi de ce que tant d'institutions nationales se trouvent à Bruxelles et que la plupart de celles-ci soient bilingues même quand elles sont en territoire flamand. De toutes façons, les universités de Bruxelles et de Louvain sont accessibles à d'innombrables Wallons qui d'ailleurs y viennent étudier et faire carrière.



Prétendre que la centralisation des institutions scientifiques est un bien en soi revient à méconnaître la nature même de la recherche scientifique et l'importance fondamentale des réalités psychologiques qui motivent celle-ci.

Avant d'être une affaire de moyens, la recherche est une question d'hommes. Les hommes y viennent par les chemins les plus divers mais les plus importants de ceux-ci postulent que l'adolescent rencontre au bon moment un homme qui est engagé dans la recherche et qui provoque l'instinct d'imitation ou le désir de faire la même chose, mieux ou autrement. Un autre facteur c'est l'accueil reçu par le jeune étudiant lorsque ses ambitions prennent corps et l'amènent à franchir le seuil d'un laboratoire. Cet accueil peut être chaleureux et l'étudiant devient un disciple, mais il peut même être décourageant et alors l'étudiant qui en vaut la peine insiste, ou cherche ailleurs, ou devient un autodidacte par réaction. Dans tous les cas, le futur chercheur doit rencontrer quelqu'un, à temps et le bon moment de cette rencontre déterminante varie entre l'âge de 16 ans et de 27 ans, suivant les individus, le plus souvent c'est avant 21 ans. Cette réalité psychologique d'observation facile est tellement primordiale que beaucoup de thèses défendues par les pédagogues théoriciens et la plupart des initiatives de vulgarisation scientifique manquent leur objectif, parce qu'elles n'en tiennent pas compte.

Le corollaire, c'est qu'il faut installer les laboratoires de recherches à côté des établissements d'enseignement supérieur, et ceux-ci le plus près possible des établissements d'instruction du degré moyen supérieur. Or personne ne retiendra un instant l'idée suivant laquelle il conviendrait de concentrer les établissements d'enseignement moyen dans une seule grande ville. C'est la politique exactement opposée que mène à juste titre l'Administration de l'Enseignement moyen du Ministère de l'Instruction publique.

Les partisans de la centralisation des institutions scientifiques oublient encore que la recherche ne s'effectue pas dans une seule direction qui s'imposerait d'évidence. Dans le domaine de la zoologie par exemple, on peut orienter les études d'un laboratoire dans une foule de directions : biologie générale, embryologie, systématique, écologie, physiologie, éthologie, et pour chacune choisir son matériel parmi les oiseaux, les animaux marins, les insectes, les mammifères, etc. Il est bon que chaque laboratoire local ait le loisir de s'orienter librement en fonction des intérêts de l'institution, de la région, ou du titulaire, et il est essentiel qu'il se développe sans interférences, presque à l'insu des autres. Si tous les laboratoires de zoologie du pays étaient groupés, il en résulterait inévitablement une orientation générale unique et l'impossibilité pour des tendances nouvelles de courir leur chance. Le plus intelligent des directeurs ne pourrait éviter les aléas d'une coordination conçue pour des raisons administratives et stérilisante pour des raisons psychologiques. On ferait très bien des recherches dans un domaine, on négligerait tous les autres. L'histoire des sciences nous apprend qu'on parvient ainsi à briller une fois et jamais plus 3.

Les lieux de la recherche et de l'enseignement doivent être divers aussi parce que les Belges sont casaniers. On ne les changera pas, la plupart d'entre eux vont à l'école la plus proche, les bons élèves d'un athénée vont à l'université s'il y a une université dans le voisinage, leurs parents sinon euxmêmes se montrent peu enthousiastes si l'université est loin. C'est pour cela qu'on multiplierait considérablement le nombre des étudiants universitaires si on installait des facultés, même limitées aux candidatures, dans des villes éloignées comme Arlon, Tournai, Mons, et même à Gembloux, à Bruges et à Anvers. Or l'étude de cet autre facteur psychologique révèle que ce sont les familles de paysans et d'ouvriers qui manifestent le plus cette inhibition à envoyer leurs enfants faire des études à longue distance. Il y a peu de fils d'ouvriers parmi les étudiants des universités de Bruxelles et de Louvain originaires du Hainaut et de Namur. Il semble même que les fils d'ouvriers wallons qui vont réussir des études à Bruxelles, à Louvain ou à Liège, restent plus que les autres fidèles à leur village natal et sont moins enclins à aller faire carrière hors de leur région (presque tous y reviennent comme médecins, pharmaciens, avocats ou ingénieurs). La centralisation aggrave, dans ces conditions, la ségrégation sociale de l'élite intellectuelle et dirigeante du pays.

Le fait que les Flamands peuvent défendre les mêmes points de vue pour ce qui les concerne motive une condamnation encore plus radicale des tendances qui aboutissent à hypertrophier la capitale et à y créer un complexe qui ne plaît ni aux uns ni aux autres. En outre, les institutions de Bruxelles et de Louvain doivent faire face à des revendications compréhensibles des milieux culturels flamands. L'Université de Louvain a dédoublé ses cours, celle de Bruxelles est en train de le faire à son tour. Le drame c'est qu'on ne sait jamais à quel stade ces processus bien intentionnés s'arrêteront. On pourrait fort bien assister à l'évolution des deux universités libres vers un état dans lequel les professeurs, le personnel

mais c'est en Angleterre que cela se fit, puis en Allemagne que la suite se prépara, et enfin ce fut aux Etats-Unis que l'intégration des disciplines de la biologie dynamique néo-darwinienne se réalisa. En sus de l'inévitable hasard, un facteur important intervient toujours qui semble impliquer que le centre qui a produit une découverte essentielle l'exploite en profondeur, presque avec obsession, et laisse à d'autres le privilège de reprendre la question par une autre voie. Un laboratoire de plus, ce n'est pas un émiettement des moyens, mais en pratique, une chance de plus.

³ Quand on examine rétrospectivement les séquences de l'élaboration d'une grande théorie scientifique, on remarque toujours que le laboratoire qui vient d'apporter une découverte primordiale n'est presque jamais celui qui apporte la découverte primordiale suivante. L'histoire de la théorie cellulaire et celle de l'embryologie sont révélatrices à cet égard : chaque ville universitaire allemande est intervenue à son heure, monopolisant l'attention sur un point intéressant pendant que la mise en évidence du point nécessaire suivant se préparait dans l'ombre, dans le laboratoire encore peu connu d'une autre ville. L'histoire des rétroactes de la théorie de l'évolution donnait Paris en 1830 pour l'endroit où ce grand mouvement scientifique allait prendre sa forme définitive.

et les étudiants d'expression française seraient minoritaires et s'en plaindraient amèrement. Après tout ce ne serait là qu'un aspect d'un phénomène plus général qui a comporté l'installation d'un certain bilinguisme, la rupture de l'équilibre démographique, etc. L'intellectuel wallon resté en Wallonie peut avoir beaucoup de sympathie pour la cause du français dans les universités libres de Bruxelles et de Louvain mais il ne peut s'empêcher de penser que c'est tout de même en Wallonie qu'il importe de défendre la civilisation française et d'installer les institutions appelées à jouer un rôle dans l'épanouissement de nos provinces.

La présence d'institutions culturelles dans une ville n'a pas seulement pour effet que cette ville retrouve son nom mentionné dans l'histoire des sciences et des découvertes. Il n'est pas indifférent que la population d'une ville ou d'une commune de banlieue comporte des notaires, des avocats, des ingénieurs. des médecins et des pharmaciens mais ne comporte pas de professeurs d'université, d'assistants, de chercheurs. Ceux-ci agissent nécessairement sur leur voisinage, sur le niveau de la population ordinaire, sur les jeunes intelligences qui les observent, sur les pouvoirs publics qui ont besoin de leurs lumières, sur les universitaires engagés dans la pratique de l'industrie et des affaires. Dans une agglomération industrielle dense comme la Région Liégeoise, l'influence bienfaisante de l'université se manifeste loin en dehors des auditoires et des laboratoires ; l'avenir culturel et la prospérité dépendent considérablement du climat ainsi créé. Les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg ont donc des raisons valables de se plaindre.

Pour les intellectuels wallons, c'est un devoir impérieux et patriotique de réclamer l'extension des institutions existantes et une répartition plus équitable des subventions et des initiatives de l'Etat. Même si le prix en était l'abandon des privilèges des francophones de Bruxelles et de Louvain 4.

⁴ D'une certaine manière, les francophones de Bruxelles et ceux des villes flamandes nous mettent dans des situations sentimentales qui nous font lâcher la proie pour l'ombre. Ceux de Gand ont entraîné nos pères à lutter sottement contre la flamandisation de l'Université de Gand. Ceux de Bruxelles sont devenus si nombreux qu'ils se sont installés dans toute une série de communes foncièrement flamandes à la périphérie de la capitale. Il en résulte qu'on nous invite maintenant à épauler leurs revendications linguistiques à Dilbeek, Beersel, Strombeek-Bever, etc. Le « Compromis des Belges » en matière linguistique s'appliquerait sans

La Wallonie détient le record européen pour le déclin démographique et pour le vieillissement industriel. Elle pourrait fort bien n'être pas loin de détenir le record de l'Europe industrielle pour le déclin scientifique par retard de croissance. Oh! je sais bien qu'aujourd'hui encore « nous avons la richesse des hommes scientieux qui anoblissent leur nom » et il y en a dans les domaines qui m'intéressent dont la réputation mondiale est justement considérable. Il me semble aussi que l'Université de Liège a pris un essor nouveau depuis son autonomie car j'y ai vu le personnel scientifique doubler ou tripler dans beaucoup de services, en dix ans. Le retard reste cependant énorme. Que l'on prenne en considération le nombre de chercheurs et le personnel d'aide technique, ou les locaux, ou l'équipement en appareils et en livres, la Wallonie reste loin derrière des territoires plus ou moins comparables comme le Lancashire (avec Manchester et Liverpool), la moitié nord des Pays-Bas, la moitié sud des Pays-Bas, la Suisse romande, la Suisse alémanique, la Westphalie, le Würtemberg, la Saxe, la Bohême, le Götaland suédois, etc.

On pourrait recourir à une foule de critères et de calculs pour montrer quantitativement l'importance de ce retard de croissance déjà clairement révélé par les simples observations de nos titulaires de bourses d'études à l'étranger. Ouvrons une parenthèse pour examiner de plus près et à titre d'exemple connu de l'auteur, la situation des laboratoires de zoologie fonctionnant en Wallonie.

Dans l'état actuel des choses, un zoologiste peut faire carrière dans l'un des instituts suivants : à Liège, Institut Edouard Van Beneden, Institut Léon Fredericq, Institut de Paléontologie, et à Gembloux, Institut agronomique de l'Etat. En 1950, le nombre total de professeurs et chercheurs (à titre définitif ou temporaire), spécialisés dans un domaine zoologique et travaillant dans ces divers instituts, était de dix. En 1960,

difficultés actuelles ou futures si on n'avait ainsi hypertrophié la capitale.

Tous les Belges admettent qu'il nous faut une capitale à notre mesure et dont nous pourrions être fiers, dans laquelle Wallons et Flamands pourraient se rencontrer et se sentir bienvenus. Ça ne va plus quand cent mille Wallons de trop en arrivent à priver la Wallonie de leur activité et de leur savoir et vont dénaturer la campagne flamande. Cela va moins encore lorsque les mêmes familles déplacées estiment opportun de s'opposer aux idées décentralisatrices des Wallons restés chez eux.

ce nombre avait atteint vingt, cela fait à peine autant de zoologistes pour toute la Wallonie qu'il y a d'entomologistes en fonction dans le complexe agronomique de Wageningen aux Pays-Bas et moins qu'il n'y a de zoologistes dans chacune des institutions universitaires polonaises de Cracovie, Lublin, Breslau et Lodz.

Il est vrai que l'Institut Edouard Van Beneden a été entièrement réaménagé et est devenu un complexe de laboratoires modernes pour lesquels les pouvoirs publics se sont montrés efficaces et généreux. Mais il suffit d'observer de l'extérieur les divers bâtiments de l'Université de Liège et de l'Institut agronomique de Gembloux pour constater que le régime parvient tout juste en dix ans à moderniser un secteur et doit pour cela en laisser quatre ou cinq autres dans un état précaire de congestion (à Gembloux, le bureau du professeur de zoologie générale sert aussi de bibliothèque, salle de collections, local d'élevages et lieu de travail pour trois étudiants spécialisés).

Mais le plus grave, c'est l'insuffisance de l'équipement bibliographique. Pour le zoologiste, le premier et le plus indispensable des instruments de travail, c'est le Zoological Record qui recense annuellement toutes les publications zoologiques, 95 volumes en ont paru jusqu'en 1960. Il n'en existe une collection complète nulle part en Wallonie. En 1941, Ernst Matthes dressa une liste de 163 périodiques considérés comme les plus importants pour un institut zoologique 5. En réunissant ce que possèdent la Bibliothèque centrale et les différentes bibliothèques des laboratoires de l'Université de Liège et les bibliothèques de l'Institut agronomique de Gembloux, on n'atteint pas la moitié des 163 titres repris par Matthes. Il n'y a nulle part en Wallonie une collection complète des Bulletins de la Société zoologique de France, des Annales de la Société entomologique de France, des Annals and Magazine of Natural History, des Proceedings of the Zoological Society of London, de Parasitology, des grands périodiques ornithologiques américains, anglais et allemands, etc.

Certes, nous bénéficions des services de prêts extérieurs de la Bibliothèque royale et de l'Institut royal des Sciences naturelles, ce dernier étant particulièrement serviable et compréhensif. Mais chacun peut concevoir les limites et les ennuis

de cette dépendance. Il serait normal qu'on emprunte aux grandes institutions de la capitale une dizaine de pour-cents des ouvrages dont on a besoin pour ses recherches, il est inadmissible que l'on doive emprunter ainsi jusqu'à 80 % des ouvrages nécessaires. N'ayant pas eu les moyens d'étoffer les bibliothèques en prévoyant largement d'éventuels besoins, les chefs de service ont dû, pendant cinquante ans, parer au plus pressé et se contenter de développer l'équipement bibliographique en rapport direct avec leurs spécialités propres. C'est donc le jeune chercheur qui prend une spécialité originale qui rencontre les pires difficultés. La situation a toutes les chances de s'aggraver car le nombre des publications augmente à un rythme de plus en plus accéléré. D'après mes estimations, les budgets totaux dont disposent les laboratoires zoologiques à Liège et à Gembloux pourraient à peine suffire, actuellement, à procurer un abonnement à la plupart des périodiques zoologiques et biologiques les plus importants qui paraissent chaque année, ou bien à procurer un exemplaire de la plupart des livres édités la même année. Mais pas les deux.

Mis au courant de ces difficultés, les centralisateurs rediront qu'une seule institution centrale, à Bruxelles, par exemple l'Institut royal des Sciences naturelles, offrirait de meilleures conditions de travail à tous les chercheurs et qu'il serait sage de planifier l'organisation scientifique du pays dans un sens qui ne laisserait aux universités et instituts excentriques que le privilège de l'enseignement aux étudiants et la faculté d'effectuer des recherches limitées à certains secteurs. J'ai tellement éprouvé de difficultés dans mes recherches bibliographiques que je m'inclinerais facilement devant cette proposition si elle n'était en opposition avec ce que j'ai déjà exposé ci-dessus et avec la conception que nous devons avoir de l'université, centre de recherches libres pouvant annexer n'importe quel domaine culturel. La vraie solution est ailleurs.

Il est certain que nos institutions de Wallonie se seraient mieux équipées si l'Université de Liège avait dirigé elle-même ses destinées trente ou quarante ans plus tôt 6, si le Ministère

⁵ Welche Zeitschriften sind für ein zoologisches Institut am wichtigsten?, Memorias e Estudos do Museu Zoologico da Universidade de Coimbra, nº 122, 1941.

Le statut d'autonomie partielle dont bénéficient maintenant les universités de l'Etat est évidemment insuffisant. C'est le régime de la dotation aux universités qu'il faudrait.

de l'Instruction publique avait été dédoublé et avait comporté une forme ou l'autre de succursale en Wallonie, si la structure politique des régions wallonnes avait permis aux Wallons de gérer eux-mêmes une bonne partie de leurs affaires, dans un climat où ils se seraient sentis davantage solidaires et responsables.

On a bien compris que le vice principal de notre système politique n'est pas ici le manque de moyens, mais bien d'une part la tendance à hypertrophier la capitale, et d'autre part l'impossibilité d'apporter des solutions à temps. Ce qu'il fallait pour construire plus de bâtiments universitaires en Wallonie, pour augmenter le personnel des laboratoires et tenir l'équipement bibliographique à jour, les contribuables wallons l'ont payé. Le Ministère de l'Instruction publique en a peut-être même disposé. Mais on l'a dépensé pour bâtir, équiper royalement, meubler somptueusement tant d'institutions et de services scientifiques et culturels de la capitale.

Il est peu utile qu'un Premier Ministre souligne que la Belgique a fait un effort exceptionnel et relativement élevé en faveur de la recherche scientifique. Les vraies questions sont : Où va cet effort? Quel pourcentage réel atteint les vrais intéressés?

Malgré les limites de leurs attributions, les gouvernements provinciaux de Wallonie ont démontré qu'il est possible d'ambitionner et de réaliser beaucoup, à l'échelle régionale, quand on pose les problèmes sur place. Leurs écoles techniques récentes contrastent avec la plupart des laboratoires universitaires restés vétustes et mal équipés. En réalité — autre phénomène psychologique important — les pouvoirs publics locaux, les hommes politiques d'une région, les mécènes, ne se sentent pas très intéressés par des institutions dépendant directement de Bruxelles. Leur révéler les carences d'un institut de l'Etat revient d'ailleurs presque à poser un acte politique. En outre, si un homme politique liégeois réclame en haut lieu une faveur pour l'Université de Liège, il déclenche automatiquement une demande similaire en faveur de l'Université de Gand, ou d'une université libre. Le pouvoir central est inhibé par ses préoccupations de justice distributive et d'équilibres de toutes sortes. Un pouvoir régional n'aurait pas ces contraintes.

Ouvrons une nouvelle parenthèse ici, pour considérer le cas de l'Institut agronomique de Gembloux. Ce n'est pas seulement un des deux instituts agronomiques de l'Etat, mais aussi, fonctionnellement, l'Institut agronomique de la Wallonie. S'il portait ce nom, s'il était autonome comme l'Université de Liège ou rattaché d'une certaine façon à celle-ci, il intéresserait plus directement les pouvoirs publics du pays wallon. Dans l'état actuel des choses administratives, il serait saugrenu que l'Institut agronomique de Gembloux sollicite l'aide des députations permanentes des provinces wallonnes, des administrations communales de Namur, de Charleroi, d'Arlon et même de celle de Gembloux. Celle-ci a proclamé que Gembloux est la capitale de la coutellerie, elle n'a pas cru de son droit de proclamer qu'il est aussi la capitale de l'agronomie wallonne car le complexe agronomique gembloutois est une implantation locale de deux pouvoirs extérieurs, le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère de l'Agriculture, pour qui Gembloux n'est qu'un emplacement.

Une forme ou l'autre de pouvoir politique wallon aurait à cœur de développer les institutions scientifiques de Wallonie en tenant compte des réalités et des besoins de l'ensemble des provinces wallonnes. A l'autre côté de la frontière linguistique, le pouvoir politique flamand prendrait ses responsabilités, à sa facon. Dans ces conditions, les Wallons pourraient par exemple faire épanouir une Université de la Wallonie, en partant des institutions universitaires déjà en place, les Flamands pourraient ériger une université à Anvers, indépendante de l'Université de Gand ou formant avec celle-ci les centres-pivots de l'Université de la Flandre. On n'entendrait plus l'argument sordide qu'il ne faut pas créer une université à Anvers ni un institut vétérinaire en Wallonie parce que l'équilibre serait rompu et qu'on ne peut rien faire pour Anvers qui n'entraîne automatiquement la même exigence pour le Hainaut.

L'autonomie partielle indispensable pour résoudre adéquatement les problèmes culturels en Wallonie et en Flandre ne signifierait absolument pas l'isolement des institutions mises en place dans les deux communautés. Par définition, une université vise toujours au rayonnement universel et n'admet aucune limitation aux domaines de son activité. Les chercheurs scientifiques n'ont aucun goût pour un particularisme étroit et sont au contraire portés à rechercher toutes les occasions de coopérer en ignorant les frontières de toute sorte. C'est d'ailleurs pour cela que mes vœux appellent non pas une ou deux universités de plus en pays wallon, mais bien un réseau d'institutions appropriées dans lequel l'Université de Liège jouerait le rôle de centre principal et deviendrait en fait l'Université de la Wallonie. Le modèle serait vite trouvé : l'une des plus grandes universités du monde est l'Université de la Californie, elle est organisée suivant un mode décentralisé, avec des sections à Berkeley, Pasadena, Davis, Riverside, etc., peu de complexes institutionnels pourraient se vanter, comme elle, de travailler pour la région en travaillant magnifiquement pour le continent et pour le monde.

L'Université de la Wallonie et l'Université de la Flandre n'empêcheraient aucunement l'essor des universités libres et des institutions de la capitale. Il est bien évident que l'Université libre de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain auraient tout intérêt à se décentraliser, elles aussi. Il y a déjà une Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur dont les liens avec l'Université de Louvain sont évidents. En Californie, il y a d'autres universités que l'Université de la Californie, notamment le complexe de l'Université catholique de Los Angeles-San Francisco et celui de l'Université de Stanford. L'extension des universités libres pourrait se faire dans le cadre d'accords empreints du même esprit que celui qui présida à la définition des subventions et des privilèges que l'Etat leur octroie. La chose nouvelle serait que les accords impliqueraient un dialogue avec un organisme représentatif de la Wallonie et avec un organisme représentatif de la Flandre. Pourquoi ceux-ci seraient-ils moins compréhensifs qu'un Ministère de l'Instruction publique unique et paralysé?

Les institutions de la capitale devraient continuer à remplir leur mission, avec des moyens à la mesure de celle-ci et des investissements que l'Etat a consentis pour elles. Exemple : développer les laboratoires botaniques de Wallonie n'exige pas qu'on réduise les possibilités du Jardin botanique de l'Etat. Une politique scientifique intelligente requiert au contraire qu'on multiplie les atouts de la botanique belge, en faisant du Jardin botanique de l'Etat l'une des plus belles institutions botaniques d'Europe et des centres botaniques wallons et flamands des institutions présentables dans lesquelles il est aussi possible de faire de la botanique.

Tant mieux si cela provoque des compétitions; ce qu'il nous faut c'est un climat d'émulation et non pas ce que nous connaissons aujourd'hui : une situation dans laquelle la richesse des marbres et des mobiliers des uns fait scandale devant le dénuement des choses de province. D'ailleurs ce n'est pas une compétition sordide qui résulterait de tout cela mais

bien la possibilité de concevoir une vraie coopération. Vouloir plus de coordination dans les recherches quand il y a des pauvres et des privilégiés est aussi absurde que vouloir organiser la paix dans un monde de nations riches et de nations colonisées.